

Perpignan, le 11 DEC. 2019



**Service Hygiène
et Sécurité**

Monsieur le Président du Centre de Gestion
De la Fonction Publique Territoriale 66

À

Monsieur le Maire
SOUBIELLE Serge
Mairie – 22 avenue Jean Jaurès
66670 BAGES

Dossier suivi par : Julien SAGELOLY (Tél : 04.48.22.03.61)
Objet : lettre d'accompagnement au rapport d'inspection.
P.J. : Rapport d'inspection (14/11/2019), tableau récapitulatif des risques.

COURRIER ARRIVÉ

13 DEC. 2019

MAIRIE DE BAGES 66670

Monsieur le Maire,

Votre établissement a passé une convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées Orientales afin que ce dernier assure la fonction inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail, conformément à l'article 5 du décret 85-603 du 10 juin 1985 modifié par le décret 2016-1624 du 29 novembre 2016.

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport de la mission ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection) que vous avez confiée au Centre de Gestion des Pyrénées Orientales par convention du 1^{er} janvier 2016.

Cette inspection a permis de faire un état des lieux des ateliers municipaux de votre collectivité. Ce service est composé d'agents volontaires menant une mission de service public largement remarquable. Cependant, plusieurs manquements à la réglementation santé et sécurité ont été observés le jour de l'inspection. Ainsi une attention particulière doit être portée concernant la fosse mécanique et la signalisation de certains engins de chantier.

Le rapport annexe présente les risques identifiés ainsi que les mesures de prévention préconisées.

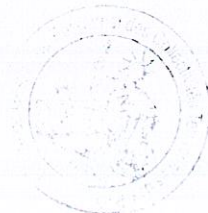
En l'application de l'article 5 du décret précité, l'Autorité Territoriale informe l'ACFI des suites données aux propositions.

Les services spécialisés du Centre de Gestion restent bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sincères salutations.

Pour le Président Robert GARRABÉ,
Par délégation,
Le Directeur,
Franck FRANCERIES

*En retour
Cordialement
de m. de m.*



Récapitulatif de l'inspection 2019

Dates

Réception Autorité Territoriale :

Information du CT / CHSCT :

Centre de Gestion de la Fonction
Publique Territoriale des
Pyrénées-Orientales



Commune de Bages

Service hygiène et sécurité

Site / Services	Date	Risques identifiés				Propositions de l'ACFI			Déjà identifié N-1	Plan d'actions de la collectivité		
		Observations	Illustration page	Nature du risque / Thématique	Priorité	Humaines	Organisationnelles	Techniques		Mesures de prévention effectives	Décal	Responsable
Centre Technique Municipal	14/11/2019	La fosse mécanique ne répond pas aux recommandations.	22	Espace confiné	1	/	Suivre les recommandations de la CNAMTS fournies en annexe. - R 468 - R 469	/		Mise en place de caillbotis métalliques supportant le poids des engins	Déc. 2019	M. le Maire
		Zone de stockage en partie haute : Présence de combustible liquide.	11	Chimique	2	/	Ranger les produits chimiques dans un endroit approprié.	Mettre à disposition des armoires ventilées / étagères si nécessaire.		Amenagement d'un local spécifique à l'extérieur	Déc. 2019	M. le Maire
		Absence de formalisation d'accueil sécurité pour les nouveaux arrivants.	7	Base Documentaire	2	Sensibiliser les nouveaux arrivants aux risques auxquels ils sont exposés.	Créer et formaliser un livret d'accueil sécurité à communiquer aux nouveaux agents. (Voir DR-04)	/	X	OK - Note pour les équipements de protection individuelle mise en place	2020	M. le Maire
		Tracteur, tondeuse autoportée : Absence de bandes rétro réfléchissantes.	13	Conduite d'engins	2	/	Répertorier les véhicules à arrêt fréquent sur la voirie ou à progression lente et les équiper des signalisations complémentaires réglementaires.	Équiper le tracteur et la tondeuse de la signalétique complémentaire réglementaire : - Bandes rouges et blanches rétro réfléchissantes		Mise en place Juin 2020	Juin 2020	M. le Maire
		Tractopelle : Absence de panneau Ak5 tri flash lumineux.	13	Conduite d'engins	2	/	Répertorier les véhicules à arrêt fréquent sur la voirie ou à progression lente et les équiper des signalisations complémentaires réglementaires.	Équiper le tractopelle de la signalétique complémentaire réglementaire : - Panneau tri flash AK5		En cours	Juin 2020	M. le Maire
		Atelier mécanique : absence de moyens de stockage pour les pneus.	15	Circulation et matérialisation des zones de travail	2	/	/	Mettre à disposition des moyens de stockage pour les pneus.		Création de rayonnages pour pneus dans local mécanique	Déc. 2019	M. le Maire
		Atelier espaces verts : absence de moyens de stockage pour l'outillage espaces verts.	15	Circulation et matérialisation des zones de travail	2	/	/	Mettre à disposition des moyens de stockage de l'outillage espaces verts.		Création de rayonnages dans local espaces verts	Déc. 2019	M. le Maire
		Extérieur : Présence de machines inutilisées.	15	Circulation et matérialisation des zones de travail	2	/	/	Evacuer si nécessaire le matériel inutilisé.				

Récapitulatif de l'inspection 2019

Dates

Réception Autorité Territoriale :

Information du CT / CHSCT :

**Centre de Gestion de la Fonction
Publique Territoriale des
Pyrénées-Orientales**



Commune de Bages

Service hygiène et sécurité

Site / Services	Date	Risques identifiés				Propositions de l'ACFI			Déjà identifié N-1	Plan d'actions de la collectivité		
		Observations	Illustration page	Nature du risque / Thématique	Priorité	Humaines	Organisationnelles	Techniques		Mesures de prévention effectives	Délai	Responsable
Centre Technique Municipal	14/11/2019	Atelier menuiserie : Absence de carter de protection sur la perceuse à colonne.	26	Machines	2	/	Etablir une notice de poste pour la perceuse à colonne.	Fixer le carter de protection sur la perceuse à colonne.		Sans objet.		
		Atelier serrurerie : Absence de cloison mobile pour les opérations de soudure.	25	Soudure	2	/	/	Fournir un écran de protection pour les opérations de soudure.		Achat pièce	2020	M. le Maire
		Absence de recyclage de formation pour l'assistant de prévention.	7	Base Documentaire	3	Assurer le recyclage de la formation de l'assistant de prévention via le CNFPT.	S'assurer de l'existence de la lettre de cadrage de l'assistant de prévention. La formaliser le cas échéant.	/		Programmé en 2019, report par l'organisme en 2020	2020	M. le Maire
		Absence d'affichage des membres du CHSCT du CDG 66.	7	Base Documentaire	3	/	Afficher les membres du CHSCT du CDG 66 dans le « foyer » des agents. (Voir site Internet)	/		Fait.	2020	M. le Maire
		Atelier espace-vert : Présence de produit détartrant pour désherbage eau chaude.	11	Chimique	3	/	Ranger les produits chimiques dans un endroit approprié.	/		Stockage dans armoire sécurisée	Déc. 2019	M. le Maire
		Zone de stockage en partie haute : Présence d'un bidon non identifié.	11	Chimique	3	/	/	Evacuer le produit chimique non étiqueté.		Fait	Déc. 2019	M. le Maire
		Atelier espace vert : Stockage non réglementaire d'une bouteille de gaz.	11	Chimique	3	/	Rassembler et stocker les bouteilles de gaz dans un endroit approprié.	Mettre en place un moyen de stockage à l'extérieur fermé à clef.		Stockage dans local extérieur aménagé	Déc 2019	M. le Maire
		Atelier espace vert ; atelier mécanique : Stockage non réglementaire des équipements de protection individuels.	20	Equipement de protection individuel	3	/	Stocker les EPI dans un endroit approprié éloigné des zones de souillures.	/		Stockage dans armoire spécifique	Déc. 2019	M. le Maire

**Signature de l'Autorité territoriale
Cachet de la collectivité**



Le Maire, Serge Seubrielle